

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	21 (1941)
<b>Heft:</b>	2
<b>Rubrik:</b>	23 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 23<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

## Compte rendu

La 23<sup>e</sup> Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France s'est tenue le 28 juin dernier, à Paris, dans la belle salle de réunion du Cercle Commercial Suisse que celui-ci avait prêtée aimablement.

L'Assemblée fut présidée par M. Ernest Monvert, Vice-Président de la Chambre de Commerce. M. René Naville, Gérant du Consulat de Suisse à Paris, honorait la réunion de sa présence. Autour du bureau présidentiel se trouvaient également M. Charles Hulftegger, Trésorier du Cercle Commercial Suisse, M. Ferdinand Dobler, Fondateur de la Chambre de Commerce, M. Alfred Bollier, Vice-Président, M. Louis-Gustave Brandt, ancien Président, M. Henri Gunthert, Trésorier, M. F. Baumann, Membre du Comité de Direction, et M. Gérard de Pury, Secrétaire Général, qui exerçait la fonction de Secrétaire de séance. Les deux scrutateurs désignés par l'Assemblée, M. Maurice du Pasquier, Correspondant de la Compagnie au Havre, et M. Frédéric Bachtold, se joignirent à eux.

La séance fut ouverte à 14 h. 30. Lorsque l'Assemblée eut constitué son bureau, M. Monvert prononça quelques paroles pour remercier M. Naville d'avoir bien voulu assister à cette réunion et pour dire combien il regrettait que M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France et Président d'Honneur de la Chambre de Commerce, ainsi que M. Emile Bitterli, Président en charge de cette Compagnie, ne fussent pas présents. Après avoir adressé ses meilleures pensées aux Présidents des Sections et aux Correspondants de la Chambre de Commerce, il passa la parole au Secrétaire Général.

Celui-ci donna lecture à l'Assemblée du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Compagnie pendant l'année 1940. Puis M. Gun-

thert lui donna connaissance de l'état des recettes et des dépenses de la même année ainsi que du bilan au 31 décembre 1940. Enfin, M. Jacques Riedweg, premier Commissaire aux Comptes, n'ayant pu assister à la réunion, M. Gunthert reprit la parole pour lire le rapport que M. Riedweg présentait seul, M. Charles Edouard Muller, second Commissaire aux Comptes, ayant quitté la France depuis l'été dernier. Ces trois rapports ont été publiés dans le N° 1 de juin 1941 de la « Revue Franco-Suisse ».

Après avoir entendu ces rapports, l'Assemblée vota la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Trésorier et des Commissaires aux Comptes, approuve, dans toutes leurs parties, le compte rendu de l'activité déployée pendant l'année écoulée, l'état des recettes et des dépenses de 1940 et le bilan au 31 décembre dernier. Elle donne décharge au Conseil d'Administration, au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes. ».

M. Emile Bitterli, Président sortant, ayant exprimé le désir que son mandat ne fût pas renouvelé en raison de son éloignement de la capitale, l'Assemblée procéda à l'élection, par bulletins secrets, du nouveau Président. Elle élut à l'unanimité, moins six abstentions, M. F. Baumann, qui occupera donc les fonctions de Président pendant les années 1941, 1942 et 1943.

MM. F. Baumann, Louis-Gustave Brandt, Ferdinand Dobler, Hermann Stamm-Nion et Robert Vaucher, dont les mandats étaient arrivés à échéance, furent réélus Membres du Conseil d'Administration pour une nouvelle période de six ans. Il en fut de même pour M. Jacques Muller, Membre d'Honneur et ancien Président de la Section de Lyon et du Centre.

Enfin, MM. Jacques Riedweg et Emile-Victor Bitterli furent désignés comme Commissaires aux Comptes pour l'année 1941.

Pendant que les scrutateurs procédaient au dépouillement des bulletins de vote, M. Monvert communiqua quelques renseignements à l'Assemblée, au sujet du développement récent de la Chambre de Commerce. Il montra comment son effectif s'est accru de 607 adhérents en six mois passant de 1.870 adhérents à la fin de l'année 1940 à 2.477 au milieu du mois de juin 1941. Il ajouta que près de 250 candidats attendent que leur demande d'admission soit homologuée par le Comité de Direction de la Compagnie. Il signala que si la région parisienne et la Suisse ont fourni la plus large contribution à cette augmentation, l'activité de la Chambre de Commerce a cependant trouvé un climat particulièrement favorable dans d'autres régions, notamment parmi les horlogers du Jura et les viticulteurs du Bordelais et de la Bourgogne. Il exprima sa gratitude à M. Fred Huber, Consul de Suisse à Lille, et à M. Henri Perrenoud, Directeur de la Société Française d'Horlogerie Zénith, à Besançon, qui ont déployé de grands efforts pour faire connaître l'utilité de la Chambre de Commerce.

M. René Naville prit ensuite la parole pour remercier la Chambre de Commerce Suisse en France du concours qu'elle apporta à la Légation de Suisse à Paris en différentes occasions, et pour l'assurer qu'elle pouvait compter, dans l'avenir,

sur l'aide du nouveau Consulat de Suisse à Paris

Sur la proposition du Conseil d'Administration, M. Emile Bitterli, qui a donné une remarquable impulsion à la Chambre de Commerce pendant sa présidence de 1938 à 1941, fut nommé, par acclamations, Membre d'Honneur de la Compagnie. M. Alfred Boller, qui a également beaucoup fait pour la prospérité de la Chambre de Commerce, dont il est le premier Vice-Président depuis 1934, fut de même nommé par acclamations Membre d'Honneur de la Compagnie.

M. Monvert retraça alors devant l'Assemblée la carrière du nouveau Président et remercia ce dernier d'avoir bien voulu accepter une charge si lourde. Puis M. Dobler prit la parole pour exprimer, au nom de l'Assemblée, ses sentiments de gratitude à MM. Bitterli et Boller pour le dévouement inlassable avec lequel ils se sont occupés de la Chambre de Commerce. Enfin, MM. Boller et Baumann prononcèrent une courte allocution pour remercier les orateurs précédents de leurs paroles aimables et l'Assemblée de les avoir élus respectivement Membre d'Honneur et Président de la Chambre de Commerce.

Un adhérent demanda alors la parole pour remercier au nom de l'Assemblée Générale les Membres du Conseil d'Administration du dévouement avec lequel ils accomplissent leur tâche.

Après que le procès-verbal de l'Assemblée eut été lu et approuvé à l'unanimité, la séance fut levée à 17 heures.

### Discours de M. F. DOBLER

Mesdames,

Messieurs,

Si j'ai demandé la parole, c'est pour vous dire avec quel plaisir et avec quelle conviction je tiens à appuyer auprès de vous la proposition qui vous est faite par votre Conseil, de conférer le titre de Membre d'Honneur à deux de nos Collègues : notre Président, M. Emile Bitterli, l'un de nos Vice-Présidents, M. Alfred Boller, qui ont dû résigner leurs fonctions respectives au sein de notre Compagnie.

C'est avec le plus grand regret que je dois constater que notre Président, M. Emile Bitterli, n'a pu assister à notre réunion de ce jour, par suite des circonstances qui le retiennent en Suisse. J'aurais voulu lui dire de vive voix ce que je tiens à vous dire en son absence. Il est défendu de dire du mal des absents, mais je suppose, et vous serez d'accord avec moi, qu'il n'est pas défendu d'en dire du bien. Or, comme vous le pensez, je n'ai qu'à dire du bien de notre Président, M. Emile Bitterli.

Je ne résumerai que très rapidement, pour ceux de nos membres qui ne connaissent pas encore sa

longue carrière en dehors de son activité dans notre Chambre de Commerce, la note parue dans le numéro de notre « Revue Économique Franco-Suisse » du mois de juillet 1938 :

Sorti avec le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Zurich en 1883, il vint pour quelques années à Paris; rappelé en Suisse, à Zurich, par la Société des Téléphones de cette ville, il en fut nommé Directeur en 1891. Appelé en 1894 à siéger dans la Direction des Ateliers de constructions Oerlikon en Suisse, il devint bientôt l'Administrateur de leurs Succursales à Paris et à Milan.

Nommé Directeur général des Fabrications et Participations industrielles de la Compagnie générale d'Electricité à Paris en 1911, cette Société lui confia le poste de Directeur en 1926 et bientôt celui d'Administrateur-Délégué, qu'il ne quitta qu'en 1936 par suite des prescriptions de la nouvelle loi française, qui ne lui permit plus de l'occuper à titre d'étranger. Ce fut un grand regret pour lui et pour tout le Conseil de la Compagnie générale d'Electricité de Paris, qu'il avait dirigée avant tant de distinction pendant de longues années.

Sa décoration au titre de Chevalier de la Légion d'honneur en 1919 et au titre d'Officier en 1926 témoigne de l'estime générale qu'il avait su acquérir par son activité et sa compétence.

Mais je passe à son activité au milieu de notre Chambre de Commerce. Entré comme Membre de notre Chambre de Commerce en décembre 1926 et nommé Membre du Conseil d'Administration en novembre 1937, ses amis du Conseil d'Administration lui demandèrent avec insistance, en 1938, de bien vouloir accepter la candidature à la présidence. Je dois dire, à la vérité, que nous eûmes les plus grandes difficultés à l'y décider; mais nous fûmes — si je puis parler ainsi — plus entêtés que lui, et il finit par céder à nos instances. Il fut élu Président à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 21 avril 1938 et, depuis ce jour, il n'a jamais cessé d'apporter son concours le plus dévoué au développement et à l'organisation de notre Chambre de Commerce.

Au cours de sa présidence, le nombre de nos membres a passé approximativement de 1.250 à 2.500, c'est-à-dire qu'il a doublé. L'influence de notre Chambre de Commerce s'est étendue

et fortifiée et, à l'heure qu'il est, si elle peut jouer le rôle important qui lui est dévolu, le travail de son Président y a contribué pour une large part.

La guerre est survenue, des difficultés sans nombre ont survécu. Je n'ai pas besoin de vous les décrire, ni de les détailler. Notre Président a donc eu d'autant plus de mérite à maintenir ferme le drapeau de notre Compagnie, et si nous regrettons bien vivement que les circonstances actuelles ne lui aient pas permis d'accepter le renouvellement de son mandat de Président, nous lui restons tous profondément reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour notre Chambre de Commerce.

Ainsi vous voyez que notre Conseil a les meilleures raisons pour vous proposer sa nomination comme Membre d'Honneur de notre Chambre de Commerce. Je suis sûr de parler, non seulement en mon nom, mais au nom de tous nos Membres.

Si le rôle de M. Emile Bitterli a été mis davantage en relief par sa situation de Président, le rôle de votre Vice-Président, M. Alfred Bollier, a été plus caché, plus ignoré de beaucoup de nos Membres, mais il a été aussi important et dévoué.

M. Alfred Bollier a été un des fondateurs de notre Chambre de Commerce; il figure parmi les 101 premiers adhérents depuis le 14 novembre 1918, c'est-à-dire deux jours avant notre Assemblée constitutive du 16 novembre 1918. Nommé Administrateur en 1927 et Membre du Comité de Direction en 1931, il fut élu Vice-Président au mois de juin 1934. Il a toujours refusé de laisser porter sa candidature à la Présidence de notre Compagnie, estimant, avec sa modestie excessive, qu'il devait rester à son poste de Vice-Président. La guerre lui a, pour ainsi dire, forcé la main, car, tout en occupant le poste de Vice-Président, il a dû présider, depuis le début de la guerre, les réunions du Comité de Direction à Paris. Il s'est acquitté de ces fonctions avec une ponctualité, une assiduité et un dévouement sans bornes, ne souffrant jamais qu'on parlât de lui lorsque les occasions s'en présentaient.

Je n'insiste pas sur les nombreuses difficultés que vous avez dû surmonter, mon cher Vice-Président, pendant cette période de guerre. Je dirai, cependant, que vous avez su assurer le fonctionnement de notre Chambre dans la zone occupée

avec beaucoup d'adresse pendant cette période difficile, et je vous en exprime, tant en mon nom personnel, qu'au nom de tous nos Collègues du Conseil, et de tous les Membres de notre Compagnie, un simple mais chaleureux merci.

Le titre de Membre d'Honneur de notre Chambre de Commerce vous prouvera combien nous avons tous su apprécier vos talents, votre dévouement et votre cœur.

Le rôle joué par notre Président, M. Emile Bitterli, et celui de notre Vice-Président, M. Alfred Bollier, peuvent sembler bien différents à première vue. Mais ce n'est qu'une apparence; ces deux rôles ont été, en somme, très semblables. Tous les deux se sont dévoués d'une égale manière, bien que dans des conditions un peu différentes, à l'intérêt de notre Compagnie, c'est-à-dire à l'intérêt de tous ses Membres et, par là, à l'intérêt de tous nos Compatriotes, Membres actifs de notre Chambre de Commerce, et de tous nos amis français que nous comptons parmi nos Membres associés.

Vous vous êtes dévoués, l'un et l'autre, sans songer à votre propre intérêt et vous avez contribué non seulement à maintenir, mais à développer et à rendre plus intime la collaboration entre nos deux pays, la Suisse et la France, dans le meilleur sens du mot. Vous avez donc bien mérité de notre Chambre de Commerce, vous avez bien mérité des deux Patries, de tous ses Membres.

Il est bon de pouvoir se recueillir un instant dans des pensées et dans une atmosphère de paix et d'entente, au milieu des événements qui nous

entourent et nous oppriment. Jamais le mot « Pourtant » n'a eu plus de raison et comporté plus de force que dans le moment présent. Plus que jamais nous devons prendre pour devise de notre Compagnie, celle que nous voyons inscrite sur les monuments de Paris : « Fluctuat nec mergitur ». Elle exprime une confiance absolue dans l'avenir de notre œuvre.

Permettez-moi, en terminant, d'ajouter un mot à l'adresse de notre nouveau Président, M. Frédéric Baumann, que vous venez de nommer à l'unanimité, avec acclamations. Nous sommes certains qu'il s'acquittera de sa mission avec un entier dévouement à notre cause, en s'inspirant des mérites de son prédécesseur. Nous lui souhaitons le succès le plus complet dans ses efforts pour le plus grand bien de notre Compagnie.

Je vous invite à terminer ma petite allocution par un triple ban en l'honneur de notre Président, M. Emile Bitterli, de notre Vice-Président, M. Alfred Bollier, et de notre nouveau Président, M. Frédéric Baumann. Ces trois noms réunissent le passé, le présent et l'avenir. Le passé a ses mérites, mais ils restent limités; le présent, si vite disparu, appartiendra demain lui aussi au passé; mais l'avenir permet des espoirs illimités que chacun de nous peut contribuer à réaliser en le préparant dès maintenant.

Nous resterons reconnaissants aux efforts du passé, nous soutiendrons ceux du présent, nous garderons une confiance inébranlable dans les résultats que nous apportera l'avenir.

### Discours de M. E. MONVERT

En prenant la parole je désire tout d'abord exprimer le regret profond que j'éprouve de ne pas voir M. Bitterli occuper la place d'où je vous parle. Nous déplorons tous sincèrement que M. Bitterli n'ait pas accepté de renouveler le bail de trois ans qui le liait à notre Compagnie en qualité de Président. Je m'empresse de vous dire que nous avons fait une violente opposition à sa décision de ne pas se laisser réélire et que nous avons cherché

par tous les moyens à l'amener à présenter encore une fois sa candidature à la Présidence de notre Chambre de Commerce. Tout en nous remerciant de nos efforts avec cette charmante courtoisie dont il a le secret, il nous a cependant fait comprendre que son parti était pris définitivement. Il nous a expliqué qu'il était nécessaire que le Président de la Chambre de Commerce Suisse en France résidât toujours à Paris. Nous nous inclinons devant cette

décision, en reconnaissant le bien-fondé, et nous exprimons à M. Bitterli toute notre gratitude pour l'inlassable dévouement avec lequel il s'est consacré, avec tant de succès, au développement de notre Compagnie.

Il s'agit maintenant de vous annoncer la candidature d'un nouveau Président et le Conseil d'Administration m'a chargé de vous présenter celle de M. F. Baumann. Vous connaissez tous, certainement, M. Baumann. Mais, la plupart d'entre vous ne sont entrés en rapport avec lui qu'à l'occasion des réunions organisées par notre Chambre de Commerce. J'ai donc cru nécessaire de vous donner quelques renseignements sur lui pour que vous n'ignoriez point les raisons pour lesquelles nous avons décidé à l'unanimité de vous soumettre cette candidature.

M. Baumann est né en 1899 à Zurich. Il fit dans cette ville ses études primaires et secondaires. Puis il fit des études d'économie politique et de commerce aux Universités de Zurich et de Genève. Ayant ainsi bénéficié de l'enseignement de deux Universités Suisses, l'une alémannique et l'autre romande, il se rendit à Leipzig où il obtint le titre de Docteur en Droit à l'âge de 22 ans, ce qui constitue certainement un record. Ses études terminées, M. Baumann s'occupa d'affaires de charbons à Zurich. S'intéressant à la question, il se rendit en Belgique pour étudier la partie technique de l'industrie minière après s'être familiarisé avec la partie commerciale. Des mines de charbon, il passa tout naturellement aux questions d'affrètement, ce qui lui donna l'occasion de faire des séjours à Anvers et à Londres. Ayant ainsi fait une ample moisson d'expériences commerciales et industrielles, M. Baumann rentra en Suisse et il entra dans la Société des Aciéries ci-devant Georges Fischer de Schaffhouse. En 1925, il fut envoyé à Paris pour occuper un poste important dans la Société Anonyme pour la Vente des Raccords Suisses, dont il devint le Directeur en 1931.

M. Baumann est entré dans notre Chambre de

Commerce en 1934. Il a été nommé Administrateur en 1935 et membre du Comité de Direction en 1938. Il a succédé à M. Brandt en 1938 à la Présidence de la Commission des Questions Economiques.

Dès que M. Baumann fut entré dans notre Conseil d'Administration, nous avons été frappés par son goût de la discussion et par sa clarté d'esprit. Il semble que ce soit là deux éléments difficiles à concilier. Et pourtant, c'est parce que M. Baumann aime la vraie discussion, celle qui permet de considérer tous les aspects d'un problème et toutes les solutions qu'il peut comporter, qu'il prend des décisions avec cette autorité qui font dire d'un homme : « Il a l'esprit clair. » Pour bien connaître M. Baumann, il faut assister à l'une des séances de la Commission des Questions Economiques qu'il préside avec tant d'intelligence et de distinction. Il a le don de créer une atmosphère de travail dans laquelle chacun se sent incité à donner son avis personnel tout en le confrontant avec ceux qui ont été exprimés par les autres. De tous ces avis, il sait faire la synthèse. Il ne s'agit d'ailleurs pas uniquement d'un jeu de l'esprit, d'une manifestation d'un goût prononcé pour les idées, mais surtout d'une synthèse féconde en résultats pratiques, destinée à diriger l'action.

Voilà les raisons pour lesquelles notre Conseil d'Administration a décidé de vous présenter M. Baumann, le plus jeune de ses membres. En terminant, je tiens à vous dire que ma petite allocution eût été inutile si vous aviez connu M. Baumann mieux que des rencontres fortuites n'ont pu vous en donner l'occasion, car, lorsqu'il s'agit de fortes personnalités, les relations réelles valent mieux que n'importe quelle description.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous propose donc la candidature de M. F. Baumann comme Président de la Chambre de Commerce Suisse en France pour les années 1941, 1942 et 1943.

## Discours de M. A. BOLLIER

Monsieur le Président,  
Messieurs,

Je tiens à vous remercier vivement du grand honneur que vous venez de me faire.

Je suis à la fois flatté et confus.

Flatté parce que je considère ce geste, venant d'une grande Compagnie comme la vôtre, comme une très grande distinction; confus, parce que j'ai le sentiment qu'il dépasse la valeur des services que j'ai pu rendre à l'intérêt général.

Membre de la Chambre de Commerce depuis les premières semaines de sa constitution, j'ai débuté dans votre Conseil d'Administration en 1927 sous le régime du sympathique Président J.-L. Courvoisier, de la famille des grands philanthropes; j'ai passé au Comité de Direction en 1933 sous le « deuxième Ministère » du toujours jeune et souriant Président-Fondateur : M. F. Dobler.

Enfin, je devins Vice-Président en 1934, sous le règne de M. L.-G. Brandt, Président, Constructeur-Perfectionneur, précis comme ses montres.

Puis j'ai continué à être Vice-Président jusqu'à ce jour, en passant sous le sceptre du Président M. E. Bitterli, qui nous a si rapidement conquis par sa grande compétence, son inlassable ardeur au travail et la fermeté de sa volonté.

Vous voyez par cette énumération de « mes Maîtres » que j'ai fait un long apprentissage et que je n'ai été qu'un instrument accessoire dans la direction des affaires de la Chambre de Commerce. Pendant ce laps de temps j'ai même battu un record qui n'est pas tout à fait à mon honneur, puisque j'ai certainement été le plus persévérant des candidats démissionnaires.

Si la guerre m'a trouvé à ma place de Vice-Président et si, de ce fait, j'ai pu faire l'intérim du Président Bitterli, c'est certainement à sa « douce » fermeté que je le dois...

Si pendant ces quelques mois d'intérim j'ai pu rendre des services, c'est surtout grâce à la bienveillance et à une collaboration intelligente de mes Collègues du Conseil d'Administration restés à Paris.

Ainsi, après l'occupation de juin 1940, alors que mes affaires professionnelles et des affaires de famille m'absorbaient exceptionnellement et que j'ai déjà été souffrant, mon ami Monvert a bien voulu convoquer un premier Conseil d'Administration et, lorsque le mois dernier le médecin m'a ordonné le repos absolu, c'est de nouveau lui qui m'a remplacé séance tenante.

Notre Président-Fondateur, M. Dobler, notre ancien Président et Membre d'Honneur, M. Brandt, m'ont prodigué leurs conseils précieux. Ce sont eux et tous mes Collègues du Conseil d'Administration qui m'ont grandement facilité ma mission dans cette période difficile. Ce sont les Secrétariats, général et administratif, qui ont exécuté avec zèle et une grande intelligence les décisions prises par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration. C'est donc à eux tous que doivent aller vos remerciements.

Voilà pourquoi je suis confus et voilà pourquoi j'ai l'impression de n'avoir pas mérité entièrement l'honneur que vous avez bien voulu me faire.

Je veux encore mentionner, avec une profonde reconnaissance, l'appui que m'ont accordé M. Henry de Torrenté, Conseiller de Légation, et M. Pierre de Salis, Premier Secrétaire, chargé des affaires commerciales, quand des questions importantes m'ont amené à recourir à leurs avis toujours judicieux.

La Chambre de Commerce grandit avec rapidité et avec sa croissance vient l'augmentation du travail et des responsabilités. Vous avez donné un nouveau Comité à votre Compagnie, je connais un chacun personnellement et je puis vous affirmer que vos dirigeants seront à la hauteur de leur tâche. Je fais la promesse de venir assister aux réunions du Conseil d'Administration chaque fois que je le pourrai et de me dévouer à l'intérêt commun.

Je souhaite aux dirigeants et à la Chambre de Commerce un avenir prospère, au service de notre Patrie, de la traditionnelle amitié franco-suisse et du maintien des bonnes relations commerciales entre les deux pays amis, dans le cadre de la nouvelle structure de l'économie européenne.

## Discours de M. F. BAUMANN

Monsieur le Gérant du Consulat Suisse,  
Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu tout à l'heure me donner vos voix pour m'élire Président de votre Compagnie. Je vous en remercie.

La confiance que vous me faites est un très grand honneur pour moi, auquel, il y a encore trois mois, je ne m'attendais pas du tout. Mais, ce printemps, mes Collègues du Conseil d'Administration m'ont découvert des qualités, dont je ne me doutais guère, et encore aujourd'hui je ne suis nullement convaincu de les posséder.

J'essayerai cependant de les acquérir le plus rapidement possible. Il arrive quelquefois qu'en étant mis en face d'une tâche bien déterminée, on trouve le moyen de l'accomplir.

Et la tâche ne manque pas. Je prends en mains une affaire florissante qui, sous l'impulsion de mes éminents prédécesseurs, n'a fait que se développer et prendre de l'envergure. Et j'en prends la direction à un moment où les difficultés à surmonter et les problèmes à résoudre sont plus nombreux que jamais. Mais j'ai toujours estimé que les difficultés sont faites pour être vaincues, et pour nous donner l'occasion de prouver qu'en persévérant, qu'en insistant, en patientant s'il le faut, on peut tout de même arriver à accomplir son devoir.

Cet accomplissement m'est un peu facilité par l'éducation que j'ai eue dans l'excellente école dont je sors : celle de vos anciens Présidents, mes prédécesseurs. Pendant plusieurs années il m'a été donné de les suivre de très près et d'admirer leur énergie, leur patience et leur circonspection, qualités excellentes qui leur ont servi à arriver à faire de votre Compagnie la belle organisation qu'elle est aujourd'hui.

Je m'efforcerai de suivre cette bonne tradition

et je m'y attaquerai dès demain de mon mieux. Vous pouvez compter sur moi.

Mais je veux aussi pouvoir compter sur vous. Je vous prie de ne pas considérer la Chambre de Commerce comme une de ces nombreuses sociétés dont on paye régulièrement les cotisations, dont on lit — peut-être — les imprimés et rapports, et dont on dit : « *Ils ont fait ceci, ils ont fait cela, etc...* » Non, je voudrais que vous preniez l'habitude de dire : « *Nous avons fait ceci, nous avons fait cela.* » Les 2.500 Membres de la Chambre de Commerce, son Conseil d'Administration, son Comité de Direction, son Président, son Secrétariat général avec ses nombreux et anciens Collaborateurs, toujours très dévoués, ses Sections avec leurs organisations bien développées et solidement assises, ne doivent former qu'une seule unité organique, vivante, agissante. Plus vous viendrez nous confier vos soucis, mieux nous serons documentés et au courant de ce qui se passe et de ce qui reste à faire, et d'autant mieux pourrons-nous vous rendre service et vous aider.

Excusez-moi si aujourd'hui je ne vous présente pas un « programme » bien déterminé. Aucun d'entre nous ne sait de quoi demain sera fait, et nous vivons en pleine évolution où rien n'est stable. De nouvelles lois sociales, économiques et politiques se dessinent et se forment, qu'il est de notre devoir de suivre et d'étudier avec la plus grande attention. Il m'est donc absolument impossible de vous dire exactement ce que je ferai, et comment j'agirai. Mais je peux tout de même vous indiquer l'esprit dans lequel je me propose d'agir. Ce sera l'esprit de la compréhension des choses et des hommes, l'esprit de l'entraide énergique et de la confiance mutuelle, afin qu'à l'intérieur de notre Chambre de Commerce, comme par ailleurs, notre vieille devise reste toujours vraie et vibrante :

Un pour tous, tous pour un.

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES  
GARDE-MEUBLES MODERNE

**LAVANCHY & Co, Lausanne**

SERVICE SPÉCIAL DE DÉMÉNAGEMENTS FRANCE-SUISSE ET VICE-VERSA  
RAPATRIEMENT DE MOBILIERS SUISSES EN PROVENANCE DES DEUX ZONES